



COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL DU 13 FEVRIER 2020

Le comité syndical du Syndicat Mixte de l'Eau de la région d'Issoire s'est tenu le 13/02/2020 sous la présidence de Jean-Paul BACQUET – Président.

Le quorum étant largement atteint le comité syndical a pu aborder son ordre du jour :

- 1- Approbation par le Comité du compte rendu du dernier comité – document envoyé préalablement à tous les délégués. Le compte rendu a été voté à l'unanimité**
- 2- Présentation aux délégués des comptes administratifs 2019 - eau et assainissement par Mr FLATRES – Percepteur**

Pour le compte administratif eau, on note :

- un excédent de fonctionnement de 2 642 299,11 €
- un excédent de clôture en investissement de 1 270 367,13 €

Le compte administratif eau a été mis aux voix par Monsieur Daniel ROUX 1^{er} vice-président et a été voté à l'unanimité

Pour le compte administratif assainissement, on note :

- un déficit de fonctionnement de 414 394,55 €
- un excédent de clôture en investissement de 108 001,14 €

Le compte administratif assainissement a été mis aux voix par Monsieur Daniel ROUX 1^{er} vice-président et a été voté à l'unanimité

- 3- Présentation aux délégués des budgets primitifs 2020 - eau et assainissement par Mr FLATRES – Percepteur**

Budget primitif eau

- La section de fonctionnement est équilibrée à 5 158 057,24 €

Les deux principaux chapitres de dépenses de fonctionnement sont les charges de personnel et les charges à caractère général

Les recettes sont essentiellement le produit des ventes d'eau

- La section d'investissement est équilibrée à 7 198 554,96 €

Les dépenses sont essentiellement constituées :

- De restes à réaliser : 2 078 550,00 €
- Et de propositions nouvelles (5 120 004,96 €) correspondant essentiellement aux investissements prévus au rapport d'orientations budgétaires

Les recettes sont essentiellement constituées :

- De subventions pour 854 000,00 €
- D'un emprunt de 1 000 659,31 €
- D'un virement de la section de fonctionnement : 2 205 996,69 €
- Et d'un excédent reporté : 1 270 367,13 €

Le budget primitif eau a été mis aux voix par Monsieur Jean-Paul BACQUET Président et a été voté à l'unanimité

Budget primitif assainissement

- La section de fonctionnement est équilibrée à 947 467,55 €

Les dépenses sont essentiellement les subventions versées aux particuliers dans le cadre d'opérations groupées de réhabilitation d'assainissement non collectif pour 380 000,00 €

Les recettes essentielles sont les subventions versées par l'Agence de l'Eau et le Conseil départemental dans le cadre d'opérations groupées de réhabilitation d'assainissement non collectif et d'une subvention du budget principal



- Les dépenses d'investissement sont de 220 092,00 €
Les dépenses sont constituées :

- De restes à réaliser : 22 000,00 €
- De propositions nouvelles pour 198 092,00 €

- Les recettes d'investissement sont de 281 722,14 €
Les recettes sont constituées :

- De restes à réaliser : 24 148,00 €
- De propositions nouvelles pour 149 573,00 €
- Et d'un excédent reporté : 108 001,14 €

Le budget primitif assainissement a été mis aux voix par Monsieur Jean-Paul BACQUET Président et a été voté à l'unanimité

4- Rapport d'activité eau et assainissement

a- Travaux dans les communes – Programme 2018 :

Ce programme est terminé sauf pour :

- Lot n° 1, commune de Romagnat, les travaux sont à coordonner avec l'assainissement et la voirie, l'entreprise SCIE n'interviendra pas avant le mois d'avril
- Lot n° 4, commune de Collanges, les travaux sont également à réaliser en coordination avec l'aménagement de la voirie communale, le groupement d'entreprises CYMARO-CHEVALIER interviendra dans une quinzaine de jours.

b- Travaux de renouvellement de réseaux :

Lot n° 1, confié à l'entreprise SCIE pour un montant de 444 174,00 € € HT. Ce lot concerne uniquement la commune d'Aubières, les travaux sont terminés

c- Travaux d'élargissement de l'autoroute A75 :

Les travaux confiés au groupement d'entreprises SADE/ROUX pour un montant de 863 873,14 € sont terminés. Le syndicat va pouvoir se faire rembourser le solde par la société APRR.

d- Pose de compteurs généraux :

Cette opération s'élève à 182 729,42 € HT, subventionnée par l'Agence de l'eau à 80 %. Les travaux sont terminés.

e- Travaux dans les communes – programme 2019 :

Ce programme est terminé sauf pour :

Vic-le-Comte (travaux à coordonner avec la voirie), Chambon-sur-Lac (travaux reportés), Saint-Vincent (travaux réalisés à 60%), Beaulieu (en attente), Saint-Martin des-Plains (les travaux débuteront début mars) et Saint-Babel (les travaux sont prévus pour la semaine prochaine)

f- Programme de réhabilitation des ouvrages – programme 2019 :

- o Réhabilitation des réservoirs :

Ce lot concerne les ouvrages situés sur les communes d'Aulhat-Flat, Sauxillanges et Yronde-et-Buron. Monsieur VENIANT du cabinet MERLIN a présenté au Comité les aspects techniques des travaux qui vont être réalisés par l'entreprise E.R.R.A. au 1^{er} semestre 2020.

- o Inspection caméra captages de Venèche et Vinfaud :

- Monsieur BENOIT du bureau d'étude CPGF HORIZON a présenté au Comité le diagnostic caméra qui a été réalisé

- o Réhabilitation des captages :

Madame LESCUR a présenté au Comité les travaux confiés à l'entreprise LACOMBE. Ces derniers débuteront fin février.

g- Traverse de l'Allagnon :

Monsieur BOILOT a présenté au Comité le principe de réalisation d'un forage dirigé. Les travaux confiés à l'entreprise ROUX débuteront très prochainement.

h- Travaux dans les communes – programme 2020 :

39 communes ont sollicité le syndicat. Le montant est estimé à 4 151 00,00 € HT. Toutes les demandes seront étudiées très prochainement par les membres du bureau.

i- Assainissement dans les communes et collectivités :

- Communes ou collectivités pour lesquelles les travaux terminés :

Boudes, Champeix, Chidrac, La Sauvetat, Sauxillanges, le SIA de la Couze d'Ardes et le SIVU CCMNP

- Communes ou collectivités pour lesquelles les travaux en cours ou vont débuter prochainement :

Beaulieu, Chambon-sur-Lac, Champagnat-le-Jeune, Les Pradeaux, La Roche-Blanche, Saint-Vincent et Saurier

- Communes ou collectivités pour lesquelles l'Agence de l'Eau n'a pas encore donné son accord pour lancer les appels d'offre :

Champeix, Coudes et Moriat

- Communes ou collectivités pour lesquelles les dossiers sont reportés :

La Sauvetat et le SIVOM du Charlet

j- Assainissement dans les communes – programme 2020 :

Les communes d'Antoingt, Brenat, Chambon-sur-Lac, Champeix, Mareugheol, Plauzat, Les Pradeaux, Saint-Cirgues-sur-Couze, Saint-Vincent et Varennes-sur-Usson ont sollicité le syndicat. Les dossiers de maîtrise d'œuvre ont été attribués aux bureaux d'études.

5- Renouvellement du contrat de DSP ANC :

Le Président a rappelé au Comité les différentes étapes de négociation avec le candidat Suez Eaux France.

6- Rénovation des réservoirs de Puy-Mardoux et Tobize :

Monsieur LAUGEL a présenté au Comité les travaux qui ont été réalisés et financés par la société Suez Eaux France

7- Fonds de Solidarité Eau et Assainissement :

La Communauté Clermont Auvergne Métropole vient de mettre en place un Fonds de Solidarité Logement sur son territoire. Les communes d'Aubière, Le Cendre et Romagnat adhérentes au SME et situées sur le territoire de la CAM sont concernées par cette opération. Compte tenu du montant évalué sur le territoire de la métropole la contribution annuelle du SME est de 771,00 € HT.

8- Demande d'adhésion et de retrait :

Le Président a rappelé que les communes doivent délibérer pour entériner les adhésions des communes de MOND'ARVERNE Communauté et le retrait en ANC de la commune de Sainte-Catherine-du-Fraisie

9- Délibérations :

Création de servitudes de passage de canalisations en terrain privé

Passages caméra dans les ouvrages

Construction d'un réservoir d'eau potable à Chambon-sur-Lac

Indemnisation perte de récolte suite aux travaux de réhabilitation des captages de la Chavade

Régularisation à l'amiable de parcelles (station de pompage de la Chavade)

Actualisation des conventions de vente d'eau hors territoire syndical

Etude diagnostique des puits d'Orbeil

Régularisation à l'amiable de parcelles (surpresseur d'Intérioux)

Mise en place d'un fonds de solidarité eau et assainissement

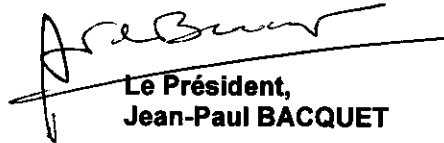
Augmentation du prix de l'eau

Approbation du choix du délégataire - DSP ANC

Organisation du temps de travail

Part syndicale redevance ANC

Classement des archives



**Le Président,
Jean-Paul BACQUET**